CC Beauce Val de Loire (Siren : 200055481)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Mer
Arrondissement	Blois
Département	Loir-et-Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2016
Date d'effet	01/01/2016

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Marc FESNEAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	9 route Nationale
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	41500 MER
Téléphone	02 54 81 40 80
Fax	02 54 81 40 89
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	20 359

Densité moyenne	39,32

Périmètre

Nombre total de communes membres : 33

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
41	Autainville (214100067)	440
41	Avaray (214100083)	742
41	Baigneaux (214100117)	47
41	Beauvilliers (214100158)	62
41	Boisseau (214100190)	109
41	Briou (214100273)	145
41	Conan (214100570)	213
41	Concriers (214100588)	167
41	Courbouzon (214100661)	437
41	Cour-sur-Loire (214100695)	291
41	Epiais (214100778)	151
41	Josnes (214101057)	909
41	La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine (214100398)	746
41	La Madeleine-Villefrouin (214101214)	31
41	Le Plessis-l'Echelle (214101784)	77
41	Lestiou (214101149)	283
41	Lorges (214101198)	381
41	Marchenoir (214101230)	661
41	Maves (214101305)	698
41	Mer (214101362)	6 323
41	Muides-sur-Loire (214101552)	1 366
41	Mulsans (214101560)	519
41	Oucques (214101719)	1 535
41	Rhodon (214101883)	119
41	Roches (214101917)	75
41	Sainte-Gemmes (214102105)	103
41	Saint-Léonard-en-Beauce (214102212)	664
41	Séris (214102451)	389
41	Suèvres (214102527)	1 651
41	Talcy (214102535)	271
41	Vievy-le-Rayé (214102733)	492
41	Villeneuve-Frouville (214102840)	64
41	Villexanton (214102923)	198

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement

Production, distribution d'énergie
- Hydraulique *Gestion de l'eau : accompagnement des initiatives démonstratives ayant pour objectif une meilleure gestion quantitative et qualitative de l'eau.*
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif *Gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC)*
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés*
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés*
- Autres actions environnementales *Etudes et développement des énergies renouvelables : accompagnement des initiatives visant à la création d?unités de production et de consommation d?énergies renouvelables destinées à un usage collectif ; Aménagement et entretien des cours d?eaux d?intérêt communautaires et de leurs abords : La Sixtre, la Cisse et ses affluents et le Réveillon ; Actions de préservation de la faune dans les zones d?intérêt communautaire : est d?intérêt communautaire la Zone de Protection Spéciale « Petite Beauce » définie dans le cadre du programme NATURA 2000 ; Actions collectives de préservation et de valorisation des espaces naturels ;*
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique *Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire ; Relèvent de l?intérêt communautaire les zones d?activité permettant un maillage équilibré du territoire : zones d?activité implantées sur les communes d?OUCQUES, JOSNES, MER, SUEVRES et MAVES. Actions de développement économique d'intérêt communautaire ; Relèvent de l?intérêt communautaire les actions suivantes : - acquisition, construction, réhabilitation de bâtiments d?accueil d?entreprises ; - actions de prospection et de promotion destinées à favoriser l?implantation d?acteurs économiques sur le territoire communautaire ; - mise en place de dispositifs d?appui à la transmission et à la reprise d?entreprises existantes (industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques) ; - création, maintien et développement du commerce de première nécessité par des actions qui n?induisent pas de distorsion de concurrence ;*
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Etablissements scolaires *Relèvent de l?intérêt communautaire les actions suivantes. Construction, entretien et gestion de l?ensemble des équipements scolaires préélémentaires et élémentaires. La gestion des établissements est étendue aux services scolaires suivants : - la restauration scolaire, - les activités périscolaires, - la participation aux frais du transport scolaire organisé par le Conseil départemental dans le cadre de ses compétences ou délégué à l?une des Communes membres. L'organisation ou l'accompagnement d'initiatives visant au développement de l'accès des jeunes publics à la culture musicale : - relèvent de l?intérêt communautaire les initiatives qui concernent au moins 50 % des communes membres de la communauté de communes.*
- Activités péri-scolaires *Activités péri-scolaires*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale ;*
- Schéma de secteur *Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale ;*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Zones d?aménagement concerté (ZAC) d?intérêt communautaire : - relèvent de l?intérêt communautaire la création et la réalisation de lotissements, zones d?aménagement concerté, zones d?aménagement différé, destinées à la réalisation d?opérations communautaires liées à l?habitat, à l?activité économique, ainsi qu?à l?usage de loisirs et de services ;

- Constitution de réserves foncières

Constitution de réserves foncières nécessaires à l?exercice et la mise en ?uvre des compétences de la communauté de communes.

- Transport scolaire

Participation aux frais du transport scolaire organisé par le Conseil Départemental dans le cadre de ses compétences ou délégué à l'une des communes membres.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien des voies communales qui relèvent de l?intérêt communautaire mentionné en annexe 1 des statuts.

Développement touristique

- Tourisme

Mise en ?uvre d?une politique touristique communautaire : - actions de promotion touristique, - création d?un office de tourisme communautaire, conformément aux dispositions des articles L133-1 et suivants du code du tourisme, - soutien aux acteurs touristiques du territoire, - aide aux structures associatives et aux personnes morales assurant l?accueil, l?information et la promotion touristiques, - élaboration d'une charte intercommunale du tourisme, - acquisition, création, aménagement et gestion d?équipements touristiques dont le rayonnement contribue à l'image de plusieurs communes : gestion de la base naturelle de loisirs du Domino à SUEVRES.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration et suivi du suivi du PLH

- Politique du logement social

Politique du logement social d?intérêt communautaire : - création de logements locatifs à vocation sociale par des opérations de construction, réhabilitation, acquisition et viabilisation de terrains ; Actions d?intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées : - création de logements locatifs à destination des personnes défavorisées par des opérations de construction, réhabilitation, acquisition et viabilisation de terrains. Autres actions : - aménagement d?espaces publics dans le cadre de la politique des c?urs de village de la Région Centre Val de Loire et opérations d'embellissement des espaces publics dans les centres bourgs faisant suite à la réalisation de logements locatifs sociaux. Les opérations concernent des aménagements d'espaces publics, la réalisation de petits équipements publics ou la mise en ?uvre d'opérations façades ;

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Elaboration, suivi et mise en ?uvre des Opérations Programmées d?Amélioration de l?Habitat (O.P.A.H.) et de tout programme national, régional ou départemental ;

Autres

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

création, aménagement et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage

- Autres

3-1 Jeunesse Charte intercommunale de la jeunesse, des sports et de la culture ; Acquisition, création, construction, aménagement, gestion d'équipements sportifs, de loisirs, culturels d'intérêt communautaire : - relèvent de l?intérêt communautaire les équipements dont la fréquentation concerne les habitants de plusieurs communes : Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) de MER, SUEVRES et AVARAY. Aide éventuelle aux centres de loisirs associatifs ayant un intérêt communautaire et conforme au projet éducatif communautaire, sous forme de subventions et/ou de mise à disposition de moyens matériels et humains ; Organisation des " pré-camps " pour les jeunes de 11 à 17 ans. 3-2 Petite

enfance Acquisition, création, construction, aménagement, location d'équipements liés à l'accueil de la petite enfance définis comme d'intérêt communautaire : - construction d'un multi-accueil à Mer, - Gestion du relais assistantes maternelles (RAM), - Création de micro-crèches. 3-3 Établissement et exploitation d?infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus au I de l?article L1425-1 du code général des collectivités territoriales ; HABILITATION STATUTAIRE Création et gestion d'un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, en application de l'article L5211-4-2 du CGCT.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
41	Syndicat mixte du Pays Beauce - Val de Loire (254103229)	SM ouvert	27 447
41	Syndicat mixte à vocation scolaire de Binas (254101785)	SM fermé	1 488
41	Syndicat mixte à vocation scolaire de Moisy (254101157)	SM fermé	8 158
41	Syndicat mixte à vocation sportive et éducative de la Région d'Oucques (254102205)	SM fermé	3 092
41	Syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du Blaisois VAL ECO (254103054)	SM fermé	122 193
41	Syndicat mixte d'élimination des ordures ménagères du groupement de Mer (254100472)	SM fermé	33 491
41	Syndicat intercommunal à vocation scolaire de Talcy (254100480)	SM fermé	1 459
41	Syndicat mixte d'Etudes, de Réalisation, d'Aménagement de la Vallée du Loir (S.I.E.R.A.V.L.) (254101918)	SM fermé	59 823
41	Syndicat mixte du Bassin de la Cisse et de ses affluents (200032563)	SM fermé	43 039
41	Syndicat mixte de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL DEM) (254102023)	SM fermé	50 678
41	Syndicat mixte ouvert "Loir-et-Cher Numérique" (200046050)	SM ouvert	344 593

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)